

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---



Date de génération de ce justificatif : 08/01/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

## 5K – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 2 janvier 2026 sur [paysan-breton.fr](http://paysan-breton.fr)

Evènement(s) : Constitution de société



Par acte électronique en date du 19/12/2025, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dénommée 5K Siège : 9, rue de la Croix Vaisserelle – 35170 BRUZ Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES Capital : 1 000 euros Objet : la prise de participation minoritaire ou majoritaire sous forme d'achat, d'apport, de souscription ou autrement dans toutes les sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, qu'elle qu'en soit la forme juridique ou l'objet ; la gestion et la cession de ces participations ou toute transmission quelle qu'en soit la forme ; toutes prestations de services au profit d'entreprises en matière de gestion, notamment dans les domaines administratifs, comptables, financiers, commerciaux ou de direction et plus particulièrement au profit des sociétés filiales ; l'achat revente d'objets de collection ; l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains ; la démolition, la construction sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial industriel, et/ou d'habitation ; l'acquisition de tous immeubles, biens ou droits immobiliers ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par la Société. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : toutes les cessions ou transmissions d'actions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, à l'exception des cessions ou transmissions entre associés, qui restent libres. L'agrément résulte d'une décision collective extraordinaire des associés. Président : Monsieur Gwénolé TREMEL demeurant 9, rue de la Croix Vaisserelle à BRUZ (35170), La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES Pour avis.

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne